

qui lui ont inspiré cette résistance, pourront la rendre plus courageuse.

En France, outre Mgr. l'évêque de Nevers, qui a ordonné un *triduum* de prières et de processions aux intentions du souverain Pontife, et écrit à M. le Maréchal de MacMahon la lettre qu'on connaît, S. Em. le cardinal archevêque de Cambrai, Mgr. l'évêque d'Arras, son frère, et Mgr. Treppel, évêque d'Angers, ont publié chacun une lettre pastorale signalant aux fidèles la douloureuse situation que le pape a dénoncé au monde entier dans son allocution du 12 mars. Répondant à l'appel du St Père et des évêques, les catholiques signent dans toute la France, une pétition à M. le Maréchal de MacMahon, au Sénat et à la Chambre des députés. Les catholiques (est-il dit dans cette pétition, "vous demandent d'employer tous les moyens en votre pouvoir pour faire respecter l'indépendance du Saint Père, sauvegarder son administration et assurer aux catholiques de France l'indispensable jouissance d'une liberté plus chère que toutes les autres: celle de leur conscience et de leur foi."

En Belgique, le *Courrier de Bruxelles* en annonçant pour le 21 avril la neuvième assemblée de la fédération des cercles catholiques, déclarait que l'assemblée donnerait à ses résolutions un caractère politique. "Nous voulons parler," disait-il, d'un pétitionnement à organiser dans le pays entier pour signaler au gouvernement catholique la situation actuelle de N. S. P. le Pape, menacé et atteint déjà dans son indépendance spirituelle par les lois italiennes dirigées contre la liberté du clergé, de l'épiscopat et de la papauté. La dernière allocution pontificale fait un devoir aux citoyens catholiques belges d'employer tous les moyens légitimes pour amener le gouvernement, qui doit protéger la liberté de leur conscience et de leur religion, à prendre en main d'une façon efficace, la défense des intérêts vitaux, de la société et de la civilisation chrétienne."

Sans attendre la réunion des cercles catholiques, les habitants de Gand ont mis en circulation une pétition au roi. Le *Bien Public* ajoute que cette pétition "se couvre de signatures."

Les catholiques d'Allemagne ont rédigé et publié une protestation des plus énergiques contre les lois italiennes. Cette protestation est signée d'un grand nombre de catholiques des plus influents et occupent de très hautes positions sociales. Les journaux catholiques invitent leurs coreligionnaires à signer en masse.

L'attitude des catholiques aurait déjà produit un bon effet, si l'on en croit une correspondance de Rome, le 1er avril, adressée au *Cittadino* de Gênes. "Je puis, dit le correspondant de ce journal, affirmer sans crainte d'être démenti, qu'en ce moment a lieu un échange d'observation entre les puissances catholiques et le gouvernement italien au sujet de la condition faite et de celle qu'on voudrait faire au Pape."

Quoiqu'il en soit de la condition faite et de celle que la Révolution voudrait faire au pape, admirons le courage, l'énergie et la confiance de Pie IX, en écoutant les paroles que Sa Sainteté a prononcées à l'audience, donnée le Samedi Saint, à plus de 900 pèlerins.

"Prions beaucoup, a dit Pie IX, recevons souvent le pain des forts. Je prie pour vous; vous, priez pour l'indigne vicario de Jésus-Christ. Prions ensemble et ne craignons rien. La tempête affreuse qui soulève les flots tumultueux autour de la barque de Pierre ne pourra la submerger. Dieu lui-même guide cette barque à travers les courils, et quand son heure sera venue, il imposera silence aux

vents et aux flots. La mer redeviendra calme, et l'Eglise triomphante apparaîtra plus belle et plus éblouissante que jamais."

Catholiques, prions donc beaucoup, comme Pie IX nous le recommande, afin de voir cesser bientôt la guerre insensée, injuste et acharnée dont l'Eglise est assaillie de tous côtés. A la prière joignons "les résolutions les plus efficaces pour écarter autant qu'il est en notre pouvoir, les obstacles qui s'opposent à la pleine indépendance du Saint Père, car nous voulons que sa voix parvienne jusqu'à nous sans entraves quelles qu'elles soient.

Prions surtout pendant le mois de Marie; associons nos prières à celles des catholiques de l'Univers entier pour que la Vierge Marie accorde au Souverain Pontife sa puissante protection. Pénétrons-nous de l'immense protection que la Sainte Vierge fait accorder à ceux de ses enfants qui l'invoquent pendant le mois qui lui est consacré. M. Louis Venillot, écrivain catholique, parle en ces termes du mois de Marie:

"Nous voici au mois de mai, consacré à la Mère de Dieu, et qui doit être cher à ses enfants. N'est-il pas vrai, bienveillants lecteurs, que vous allez vous efforcer de rendre de nouveaux hommages à la Reine du Ciel, et de passer saintement ce saint mois.

Laissez moi tout d'abord poser quelques questions.

Quand le mois de Marie a-t-il commencé?

Les auteurs ne sont pas d'accord sur l'origine de la touchante dévotion du mois de mai, consacré à Marie. Plusieurs savants l'attribuent à St. Philippe de Néri, si dévoué au salut des âmes et si zélé pour répandre partout le culte de l'auguste Mère de Dieu. Ce fut dans l'intérêt de la jeunesse qui lui fut toujours chère, que notre saint commença ces pieux exercices afin de la retenir dans le chemin du devoir, à une époque où la fougue des passions semble augmenter.

C'est donc en Italie terre privilégiée où la religion a son trône, et où l'auguste Mère de Dieu reçoit les plus touchants hommages, que la dévotion du mois de Marie, cette consécration du plus beau mois de l'année à la meilleure et à la plus belle des créatures, a pris naissance.

L'institution du mois de Marie dit Nicolas, est peut-être nouvelle dans sa coutume; mais comme tout ce qui est catholique, elle est ancienne dans son esprit; et les paroles du Sacré Cantique, que l'Eglise n'a cessé d'appliquer à Marie, sont le témoignage de cet antique esprit qui associe le réveil de la grâce à celui de la nature, et qui oppose le culte de la pureté aux séductions des créatures et à la fermentation des sens. Le mois de Marie est admirablement placé à cette époque climatique de l'année, comme préservatif et antidote contre les venins du serpent, selon l'ancienne doctrine de l'Eglise. Au surplus, ce rapport du printemps de la nature avec celui de la grâce de Marie est trop vrai pour ne pas avoir été senti de tout temps et on en trouve un intéressant témoignage dans un vieux chapitre de l'ancienne abbaye de Cluny, au milieu d'un auréole, la figure de la Sainte Vierge autour de laquelle on lit ce gracieux hexamètre.

Avec les premières fleurs le printemps ramène (pour Marie) les premiers honneurs."

Qu'est-ce qu'il y a à faire pour sanctifier le Mois de Marie?

Assistez à la sainte messe tous les matins, si vous le pouvez, ou au moins le samedi. Si les offices se font publiquement le soir, dans votre église, faites vous un devoir de n'y pas manquer.